

# Déclaration de la Conférence

## 1. Contexte

La conférence « Accroître l'accès au financement pour les agripreneurs en Afrique » a réuni plus de 100 délégués et experts provenant de divers groupes de parties prenantes. Les participants comprenaient des représentants du gouvernement, des institutions financières, du secteur privé, des organisations non étatiques, des organisations internationales et de la coopération au développement, représentant 14 pays, principalement d'Afrique.

À l'issue de cette conférence, une déclaration conjointe a été rédigée, avec des recommandations concrètes pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique de l'Union Africaine (PDDAA) sur « La construction de systèmes agroalimentaires résilients et durables en Afrique » conformément à l'engagement pris par les chefs d'État en janvier 2025.

Cette déclaration est remise à AUDA-NEPAD comme recommandation pour l'élaboration du document cadre de mise en œuvre de Kampala pour la décennie à venir.

Cette déclaration rassemble des recommandations sur l'engagement II de la Déclaration de Kampala « Stimuler les investissements et le financement pour une transformation accélérée des systèmes agroalimentaires ».

Quatre ambassadeurs P4C de cette conférence présenteront les recommandations conjointes sur l'accroissement de l'accès au financement comme contribution à la réunion du réseau P4C en 2026.

La présente déclaration représente l'engagement des participants à soutenir la transformation des systèmes agroalimentaires dans leurs pays d'origine en vue d'un accroissement de l'accès au financement pour les agripreneurs.

## 2. Préambule

Nous, délégués réunis à la conférence « Accroître l'accès au financement pour les agripreneurs en Afrique », inspirés par les principes énoncés dans la Déclaration de Kampala du PDDAA, réaffirmons notre engagement à transformer le système agroalimentaire en Afrique. Reconnaisant le rôle essentiel des agripreneurs dans la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des revenus des ménages, conduisant à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, nous affirmons que l'accroissement de l'accès au financement est une pierre angulaire de cette transformation.

## 3. Reconnaissance des Défis

Nous reconnaissons que les agripreneurs à travers l'Afrique font face à de nombreux défis pour accéder aux ressources financières nécessaires pour

prosperer, notamment :

1. La disponibilité limitée de produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des agripreneurs.
2. Les barrières à l'entrée pour les petits exploitants agricoles pour l'obtention de crédit, y compris un manque de garanties et l'absence d'historique de crédit.
3. L'insuffisance d'initiatives de renforcement de capacités visant à améliorer l'éveil financier et les compétences en gestion financière d'entreprise des agripreneurs.
4. Un environnement peu propice au développement des entreprises.
5. Le défi du changement climatique et les incertitudes du marché.

## 4. Recommandations

Pour conduire une transformation durable du système agroalimentaire, une approche collaborative impliquant les parties prenantes publiques, multilatérales, privées et de la société civile est essentielle. Les principales recommandations sont regroupées en cinq thématiques et découlent du document détaillé annexée à la présente déclaration :

### A. Améliorer la stratégie globale de promotion des systèmes agroalimentaires

1. Engagement public-privé : Atteindre une croissance inclusive en favorisant la cohérence des efforts entre les secteurs public et privé, en se concentrant sur le développement et l'accès à des services et produits financiers abordables tout en s'appuyant sur les techniques de l'information et de la communication (TIC).
2. Renforcer l'accès aux marchés local, régional et global: accès à l'information sur les marchés et le financement du commerce.

### B. Améliorer les cadres réglementaires

3. Renforcement du cadre réglementaire : Assurer un cadre réglementaire cohérent et adapté pour les prestataires de services financiers, qui protège également les consommateurs et les acteurs des chaînes de valeur (par exemple, cybersécurité).
4. Créer un environnement favorable, qui assure un accès égal aux services financiers et exploite pleinement le potentiel des femmes, des jeunes et des personnes en situation de mobilité réduite.

### C. Développer des produits/services financiers adaptés aux agripreneurs

5. Améliorer la productivité agricole et développer des produits financiers adaptés aux besoins divers des chaînes de valeur agroalimentaires, y compris des produits financiers verts et sensibles au climat pour les investissements dans les infrastructures de transformation, de stockage et de transport.

### D. Renforcer les capacités de tous les acteurs du secteur agroalimentaire

6. Renforcement de capacités financières : Développer des initiatives de formation pour les agripreneurs et les institutions financières, afin

de renforcer les capacités de tous les acteurs du système agroalimentaire.

### E. Réduire les risques et encourager les institutions financières au financement des systèmes agroalimentaires

7. Soutien aux infrastructures financières : Des investissements privés et publics sont nécessaires pour soutenir la digitalisation du financement des systèmes agroalimentaires.
8. Disponibiliser le refinancement à des taux concessionnels et de capitaux pour les institutions financières, afin de réduire le coût du crédit (par exemple, finance mixte).
9. Réduction des risques des services financiers : Introduire des outils de gestion de risques tels que des mécanismes de garantie de crédit, des assurances et des approches sensibles au changement climatique.

Cette approche multifacette permettra d'autonomiser les parties prenantes et de favoriser une croissance durable dans le secteur agricole.

## 5. Conclusion

En concluant cette conférence, nous réaffirmons notre engagement envers les principes de la Déclaration de Kampala et du cadre PDDAA. Travaillons ensemble pour concrétiser nos engagements en actions tangibles avec un plan de mise en œuvre mesurable à développer en 2025, qui permettra d'autonomiser les agripreneurs et de stimuler la transformation agricole à travers le continent.

## 6. Signed

Le 13 mars 2025

- Délégations de pays du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Malawi, du Mali, du Nigéria, du Togo, de la Zambie
- Réseau des Business Angels Africains (ABAN)
- Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA – NEPAD)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
- Banque de la CEDEAO pour l'Investissement et le Développement (BIDC)
- Banque Européenne d'Investissement (BEI)
- Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)
- Sparkassenstiftung pour la Coopération Internationale
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
- KfW Entwicklungsbank
- Making Finance Work for Africa (MFW4A)
- Ambassadeurs du Réseau Partenariat pour le Changement
- ONUDI
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)